

COMMUNE DE VILLY- BOCAGE
LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2025
N° 2025-07

2025-07-01 : Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 24 juin 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2025-07-02 : Renouvellement de la convention triennale pour la tarification sociale de la cantine et souscription au bonus Egalim d'un euro

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- approuve la mise en place de la tarification sociale pour la cantine à compter du 26 avril 2025 pour une durée de 3 ans,
- approuve la grille tarifaire suivante :

Tranche	Quotient Familial	Tarif repas par élève
T1	0 à 800	0,95 €
T2	801 à 1000	1 €
T3	1001 et plus	3,85 €

- autorise M. le Maire à signer la convention triennale et l'avenant EGALIM avec l'Agence de Services et de Paiement ainsi que tout document nécessaire pour poursuivre la procédure en vue de l'obtention de l'aide financière de l'Etat au titre de l'instauration de la tarification sociale des cantines dans les territoires ruraux fragiles.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2025-02-02 du 4 mars 2025.

Le tarif de la tranche T3 pourra évoluer en fonction du tarif du prestataire et par délibération du Conseil Municipal.

2025-07-03 : Adhésion à la médecine du travail du CDG 14

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L452-47, L.812-3 à L.812-5 ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, modifié ;

Vu le projet de convention ci-annexé ;

- décide d'adhérer, à compter du 1er janvier 2026, à la convention du service Santé au travail du Centre de Gestion du Calvados,
- autorise M. le Maire à signer la convention ci-annexée avec le Centre de Gestion du Calvados.

2025-07-04 : Résiliation de la convention avec Maisons Interentreprises de la Santé au Travail (MIST Normandie)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à résilier l'adhésion de la commune au service de santé au travail de l'association MIST Normandie à partir du 1^{er} janvier 2026 par lettre recommandée avec avis de réception et sous un préavis de trois mois avant la fin de l'année en cours.

2025-07-05 : Autorisations Spéciales d'Absence discrétionnaires

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide les propositions de M. le Maire pour les autorisations spéciales d'absence telles que modifiées selon l'avis du CST et l'autorise à signer tout document y afférent.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2025-05-02 du 20 mai 2025.

2025-07-06 : Convention d'occupation de la piscine de Villers-Bocage par l'école de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M. Le Maire à signer la convention d'occupation de la piscine de Villers-Bocage par l'école de la commune pour 10 créneaux en 2025.

é

2025-07-07 : Investissement tables et vestiaires pour la cantine de l'école

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de valider l'achat de 2 tables auprès de la société JPG-Mondoffice pour un montant de 281,35 € TTC et de 4 casiers-vestiaires auprès de la société Espace Equipement pour un montant de 590,40 € TTC.

2025-07-08 : Adhésion de la commune d'Aurseulles « Longraye et Le Quesnay » au SAEPB

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver l'adhésion de la commune d'AURSEULLES pour ses communes historiques de LONGRAYE et de TORTEVAL QUESNAY partie « Le Quesnay » au Syndicat d'Adduction d'Eau du Pré-Bocage (SAEPB).

2025-07-09 : Prise de compétence « assainissement collectif » par Pré-Bocage Intercom

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver la prise de compétence « Assainissement collectif » au sein des compétences facultatives de Pré-Bocage Intercom Normandie à compter du 1er janvier 2026, sous réserve de la prise en compte dans cette compétence, au-delà des systèmes d'assainissement collectifs existants, des projets d'assainissement collectifs en cours ou à venir, notamment celui de la commune de Villy-Bocage.

2025-07-10 : Prise d'acte du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement Non Collectif de Pré-Bocage Intercom

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre acte du rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité de Service du Service Public d'Assainissement Non Collectif de Pré-Bocage Intercom et adresse à PBI les remarques suivantes sur ce rapport : il manque le tableau des dépenses. Le tableau des indicateurs de performance manque de précisions et de clarté, il manque le nombre d'installations non-conformes.

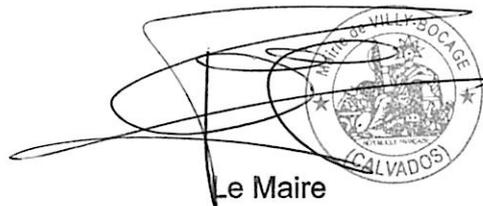
2025-07-11 : Rapport d'activité 2024 de Pré-Bocage Intercom

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre acte du rapport d'activité 2024 de Pré-Bocage Intercom.

2025-07-12 : Réduction de la vitesse dans le secteur des Landes de Montbrocq : reporté

2025-07-13 : Régularisation de terrains situés dans les Landes de Montbrocq : reporté

2025-07-14 : Réparation ou achat nouvelle épareuse : reporté



Le Maire
Jean-Luc ROUSSEL

17 SEP. 2025